

► GUIDE

DE RÉFÉRENCE
DESTINÉ AUX
MUNICIPALITÉS

Pour favoriser **l'inclusion**
des personnes vivant
avec une incapacité



Table de concertation
DES ASSOCIATIONS DE
PERSONNES HANDICAPÉES
DU HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE





TABLE DES MATIÈRES

Un guide utile pour votre municipalité.....	p.4
Des réalités à considérer.....	p.5
L'accessibilité universelle.....	p.8
Les grandes catégories de limitations fonctionnelles.....	p.10
Des municipalités en action.....	p.12
Des actions visant à améliorer l'accessibilité.....	p.14
La Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu-Rouville.....	p.16
Des ressources disponibles.....	p.16
Références.....	p.17
Remerciements.....	p.19

UN GUIDE UTILE

POUR VOTRE MUNICIPALITÉ

La MRC du Haut-Richelieu regroupe 14 municipalités totalisant tout près de 124 000 citoyens et citoyennes en 2022. Près de 100 000 résidents et résidentes habitent la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tandis que les 13 autres municipalités se situent en milieu rural avec une population variant de 500 à 3 000 personnes.

Chaque municipalité compte parmi sa population des personnes de tout âge vivant avec une incapacité, qu'elle soit temporaire ou permanente. D'ailleurs, la majorité des personnes vivra un jour avec une incapacité, ayant des répercussions non seulement sur elles-mêmes mais également sur leur famille et leur entourage (parents, conjoint et conjointe, accompagnateur et accompagnatrice, personne proche-aidante).

Ce guide vise à sensibiliser et à informer les élus et élues municipaux ainsi que les personnes employées par les municipalités sur la réalité des personnes vivant avec une incapacité et celle de leurs proches. Il propose des actions afin de mettre en place des services et des environnements municipaux inclusifs et sans obstacle, destinés à l'ensemble des citoyens et citoyennes.

Les installations et les services municipaux sont au cœur de chacune des municipalités. Ils sont même parfois les seules ressources dans le milieu et tous devraient pouvoir y avoir accès sans contrainte. Une municipalité accessible est plus attractive. Elle favorise le bien-vivre, la participation sociale, l'achat local, le tourisme, l'accès au logement, à l'éducation et aux loisirs.

Bonne lecture!

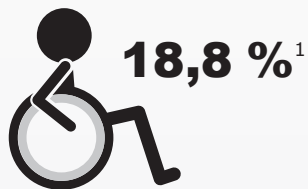


DES RÉALITÉS À CONSIDÉRER

L'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS

En Montérégie :

Taux d'incapacité chez
les enfants de 0-17 ans



Taux appliqué à la
MRC du Haut-Richelieu :

Représente un peu plus de
4 000 JEUNES*



Impacts de l'incapacité sur toute
la famille :

- Revenu
- Conditions de vie
- Accès aux loisirs

1. Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).
Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

* Estimation par la Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu-Rouville à partir du traitement des données du « Recensement de la population de 2016, Statistique Canada (2019) » effectué par l'Office des personnes handicapées du Québec (2020).

L'INCAPACITÉ CHEZ LES 15 ANS ET PLUS

Territoire de la MRC du Haut-Richelieu :

Taux d'incapacité chez les 15 ans et plus²



Nombre de personnes : *

29 000 PERSONNES



Impacts de l'incapacité sur différents aspects :

- › Accès au logement
- › Transport
- › Emploi
- › Loisirs
- › Participation autonome à la vie active

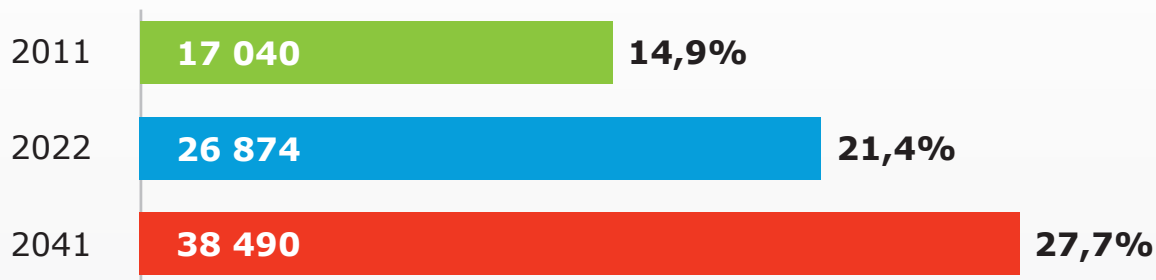
2. Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI), 2022.

* Estimation par la Table de concertation des associations de personnes handicapées à partir du Haut-Richelieu-Rouville du traitement des données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI), 2022.

L'INCAPACITÉ ET LE VIEILLISSEMENT

De 2011 à 2041, le territoire de la MRC du Haut-Richelieu verra le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus passer de 14,9 % à 27,7 %.³

Personnes âgées de 65 ans et plus



Défis :

- Maintien de l'autonomie
- Participation sociale

Considérant le vieillissement de la population et que le taux d'incapacité augmente avec l'âge, un accroissement de l'accessibilité aux services municipaux est incontournable pour bien répondre aux besoins de toute la population.



L'estimation des taux d'incapacité ainsi que le nombre de personnes concernées doivent être utilisés avec prudence et peuvent varier d'une municipalité à une autre. Toutefois, toutes les recommandations relatives à l'accessibilité présentées dans ce guide s'appliquent, peu importe le nombre de citoyens et citoyennes vivant avec une incapacité.

3. Statistique Canada, Recensement de la population de 2021 et Institut de la statistique Québec, Part des grands groupes d'âge et âge moyen de la population des MRC du Québec, scénario Référence (A), 2020-2041

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Notre société tend de plus en plus vers l'accessibilité universelle. Il s'agit d'un phénomène mondial s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

L'accessibilité universelle est le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents.⁴

Au Québec, un nombre croissant de municipalités s'engagent dans le développement durable de leur communauté⁵. Huit qualités caractérisent une municipalité durable⁶. Quatre de ces huit qualités ont un lien avec l'accessibilité universelle :

ADAPTABLE

Elle relève les défis du changement. L'adaptabilité est la capacité d'anticiper les changements climatiques, démographiques, économiques et technologiques pour se prémunir des conséquences négatives et savoir tirer profit des nouvelles perspectives de développement.⁶

ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE

Elle utilise et partage les ressources de manière juste et équitable. L'équité et la solidarité font référence à la capacité de la municipalité à répondre aux besoins de la population de manière juste et raisonnable, en tenant compte des capacités différenciées des individus et des collectivités.⁶



4. LANCTÔT, SOPHIE. 2015. Pour un vrai développement durable. Avis présenté à la Commission des transports et de l'environnement. Gouvernement du Québec, février 2015
5. Gouvernement du Québec (2024). Municipalité durable. <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/municipalite-durable>
6. Marchand, Catherine (2012). La ville de demain. Rapport de recherche réalisé pour le compte du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, p. 282.

CONVIVIALE ET INCLUSIVE

Elle se fait accueillante et s'ouvre sur le monde. La convivialité réfère au caractère positif des relations sociales et des relations qu'entretiennent les personnes avec leur environnement naturel et bâti. La notion d'inclusivité est d'abord apparue en lien avec la lutte contre la pauvreté pour graduellement s'étendre à l'ensemble de la vie urbaine.⁶



Système d'ouverture de porte automatique, entrée sans seuil et aire de manœuvre adéquate



Corridor de déplacement large et libre d'obstacles

CITOYENNE

Elle suscite la participation et l'engagement. La municipalité citoyenne est celle où le citoyen et la citoyenne sont impliqués dans les processus de décision qui les concernent dans la ville et sont aussi impliqués dans leur communauté, leur quartier, leur milieu d'appartenance.⁶

En plus des personnes vivant avec des incapacités, d'autres personnes peuvent être limitées dans leurs activités quotidiennes. Toutes les clientèles pourront ainsi bénéficier de l'accessibilité universelle :

- > Les personnes âgées
- > Les parents avec poussette
- > Les futures mamans
- > Les personnes livrant de la marchandise
- > Etc.



Sentier de parc uniforme, ferme et à faible pente

LES GRANDES CATÉGORIES

DE LIMITATIONS FONCTIONNELLES

La majorité des limitations est invisible. Une personne peut avoir plus d'une limitation. Celles-ci peuvent être temporaires, permanentes ou évolutives. Elles peuvent être liées à⁷ :



MOBILITÉ

Difficulté à marcher et se déplacer, à monter et descendre un escalier, à transporter des objets, à se tenir debout



AGILITÉ | DEXTÉRITÉ

Difficulté à se pencher, à se servir de ses doigts pour saisir ou manier des objets, à tendre les bras dans n'importe quelle direction



VISION

Difficulté à voir ou à lire, même avec des lunettes ou des verres de contact



AUDITION

Difficulté à entendre due à la perte totale ou partielle de l'ouïe

7. Description inspirée de l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011 de l'Institut de la statistique du Québec (INSPQ), du Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-V) et de la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI).



LANGAGE

Difficulté à s'exprimer, à comprendre, à écrire et à lire



APPRENTISSAGE

Trouble d'apprentissage ou de perception, difficultés d'attention ou hyperactivité⁸



MÉMOIRE

Difficultés de mémoire ou périodes de confusion



MENTALES, COGNITIVES OU PSYCHIQUES

Déficience intellectuelle :

- > Impacts sur l'autonomie dans les tâches quotidiennes
- > Difficultés d'apprentissage, d'analyse et de compréhension

Trouble du spectre de l'autisme :

- > Difficultés sur le plan de la communication et des interactions sociales
- > Caractère restreint et répétitif des comportements, des intérêts ou des activités

Trouble de santé mentale :

- > Difficulté de contrôle des émotions, impact sur la perception de la réalité
- > Impacts possibles sur la concentration, le jugement et la capacité d'adaptation

Une personne vivant avec une incapacité n'est pas nécessairement en situation de handicap. L'environnement peut être un obstacle ou un facilitateur pour la participation de la personne aux activités de sa communauté.

8. Institut de la statistique du Québec. [Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011. Méthodologie et description de la population visée. Volume 1 \(quebec.ca\)](#)

DES MUNICIPALITÉS EN ACTION



Banc avec appuis-bras en bordure de sentier sur surface ferme sans dénivelé

De plus en plus de municipalités se dotent d'un plan d'action traitant de l'accessibilité universelle. Cette orientation s'applique aux champs d'action suivants :

ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET URBANISTIQUE

- › Infrastructures et bâtiments municipaux
- › Parcs et espaces verts
- › Circulation et stationnement
- › Édifices commerciaux et immeubles locatifs

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES, DE L'EMPLOI ET DE L'APPROVISIONNEMENT

- › Sécurité publique
- › Transports collectifs
- › Loisirs, sports et culture
- › Programmation et offre de service
- › Évènements
- › Emplois
- › Approvisionnement



Table à pique-nique adaptée de couleur contrastante en bordure de sentier

ACCESSIBILITÉ À LA COMMUNICATION ET À LA VIE DÉMOCRATIQUE

- › Communication aux citoyens et citoyennes
- › Vie démocratique, consultations publiques et participation citoyenne

L'accessibilité universelle est un objectif à atteindre et une culture organisationnelle à développer. Elle devrait être intégrée dans tous les projets dès leur idéation.



Utilisation d'une tablette pour communiquer avec les personnes sourdes ou malentendantes



DES ACTIONS VISANT À **AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ**

Comptoir d'accueil abaissé avec dégagement pour les jambes

FORMATION

- › Sensibilisation et formation des personnes élues et du personnel municipal à la question de l'accessibilité universelle

ACCUEIL

- › Accueil adapté, s'informer des besoins de la personne

COMMUNICATION

- › Langage simple et accessible dans les communications orales ou écrites
- › Attention particulière à la taille, aux contrastes et à la police de caractères dans les documents écrits
- › Service d'interprète (ex. langue des signes québécoise) pour rendre accessible l'information lors de communications officielles ou d'activités offertes aux citoyens et citoyennes

BÂTIMENT

- › Accès de plain-pied
- › Rampe d'accès avec une pente de 8% maximum
- › Ouvre-porte électrique pour faciliter l'accès
- › Largeur de porte minimale de 920 mm
- › Seuils de porte biseautés d'au plus 13 mm
- › Largeur des allées de circulation d'au minimum 1500 mm
- › Bandes contrastantes (ex. dans les escaliers, devant une rampe d'accès)
- › Signalisation standard (information facile à lire, à comprendre et à repérer)
- › Comptoir d'accueil abaissé

STATIONNEMENT

- › Espace de dégagement d'une longueur de 3 mètres adjacente à une zone de dégagement hachurée
- › Corridor de circulation entre le stationnement et l'entrée du bâtiment
- › Stationnement près de la porte d'entrée du bâtiment
- › Affichage clair indiquant que le stationnement est réservé aux personnes handicapées (panneaux normés)
- › Nombre suffisant de places de stationnement pour personnes handicapées (possibilité d'ajouter un stationnement temporaire lors d'événements spéciaux)

PARC

- › Cheminement piéton ferme, stable, uniforme, antidérapant et résistant aux intempéries, qui permet d'accéder facilement aux équipements (le gazon et les copeaux ne sont pas des revêtements accessibles universellement)
- › Mobilier et équipements pour tous (banc avec accoudoirs, fontaine à boire à 2 niveaux, table à pique-nique adaptée, module de jeux, balançoire inclusive, etc.)



Stationnement réservé avec zone hachurée attenante à un corridor de déplacement sécuritaire et libre d'obstacles



Instaurée en 1988, la Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu regroupe plusieurs organismes. Depuis 2024, la Table a élargi son territoire pour inclure celui de la MRC Rouville, ainsi que les municipalités de Chambly et Carignan.

Les membres de la Table se réunissent plusieurs fois par année afin de mettre en commun leur connaissance des besoins des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que leurs expertises.

Ils se mobilisent à l'égard de sujets tels que la sensibilisation, le transport adapté, l'accessibilité et la transition de l'école vers la vie active. L'évolution vers une société plus inclusive est au cœur de leurs préoccupations et de leurs actions.

DES RESSOURCES **DISPONIBLES**

Avant de modifier vos services et vos aménagements dans le but de les rendre plus accessibles, assurez-vous d'avoir un bon accompagnement!

Consultez le répertoire des ressources regroupant les coordonnées des organismes de la région pouvant vous offrir du support dans le cadre de projets touchant l'accessibilité.

<https://sjsr.ca/guide-accessibilite/>

Pour information :

Équipe d'organisation communautaire
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
514 886-9649



RÉFÉRENCES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2024).

Municipalité durable.

<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/municipalite-durable>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 2014.

Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011. Gouvernement du Québec, janvier 2014.

<https://statistique.quebec.ca/fr/enquetes/realisees/enquete-quebecoise-limitations-activites-maladies-chroniques-vieillissement-eqlav>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 2013.

Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011. Méthodologie et description de la population visée. Volume 1. Gouvernement du Québec, mars 2013.

<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-limitations-activites-maladies-chroniques-vieillissement-methodologie-et-description-population-visee-volume-1.pdf>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE QUÉBEC. 2023.

Part des grands groupes d'âge et âge moyen de la population des MRC du Québec, scénario Référence (A), 2020-2041, Gouvernement du Québec, janvier 2023.

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites-regionales-de-comte-mrc>

RÉFÉRENCES

LANCTÔT, SOPHIE. 2015.

Pour un vrai développement durable. Accessibilité universelle et stratégie gouvernementale de développement durable. Projet 2015-2020. Avis présenté à la Commission des transports et de l'environnement. Gouvernement du Québec, février 2015.

https://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique_98391&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vIv9rjjj7p3xLG TZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz

MARCHAND, CATHERINE. 2012.

La ville de demain. Rapport de recherche réalisé pour le compte du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, p. 282.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2101210>

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. 2020.

L'incapacité chez les enfants au Québec : portrait selon le Recensement de 2016, Drummondville, Secrétariat général, L'Office, 39 p.

https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Etudes_analyses_et_rapports/L_incapacite_chez_les_enfants_aux_Quebec_Recensement2016.pdf

STATISTIQUE CANADA. 2017.

Recensement de la population de 2016. Produit no 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, novembre 2017, mise à jour juin 2019.

[Profil du recensement, Recensement de 2016 \(statcan.gc.ca\)](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/about-apropos/)

STATISTIQUE CANADA.

[Enquête canadienne sur l'incapacité \(ECI\), 2022.](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/about-apropos/)

STATISTIQUE CANADA. 2023.

Recensement de la population de 2021. Produit no 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, mars 2023.

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/about-apropos/>





REMERCIEMENTS

Merci à nos partenaires pour leur contribution au projet



Merci aux participants à la séance de photographie

Soraya Abdella
Gabriel Bélisle
Andréa Chalifoux
Isabelle Clément
Pascale Constant
Gilles Corbeil
Frédéric David
Marie-Josée Deland

Jean-Philippe Desrochers
Louis Gaudreau
Éric Gaudreau
Hélène Lavallée
Virginie L'Écuyer
Jacinthe Marcocelle
Lyne Massey
Claire Matte

Roch Mégré
Andrée Morissette
Amélie Ostiguy
Olivier Saadah
Paul St-Laurent
Michel Tremblay

CE QUI EST FACILITANT POUR CERTAINS EST ESSENTIEL POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC DES INCAPACITÉS.

L'accessibilité universelle favorise une participation sociale optimale qui contribue au développement :

- > du plein potentiel de tous les citoyens et citoyennes ;
- > d'un sentiment d'appartenance à leur communauté.



Table de concertation
DES ASSOCIATIONS DE
PERSONNES HANDICAPÉES
DU HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE